

# Appel à projets FASEP 2024

## « Solutions innovantes pour une résilience renforcée face aux défis climatiques »

### NOTE DE CADRAGE

#### Contexte global

Cet appel à projets vise à **valoriser des solutions innovantes en matière de résilience face aux défis climatiques**. En cohérence avec les priorités portées à l'échelle nationale dans le cadre de la loi « Industrie verte », un tel choix offrirait l'opportunité d'accompagner des projets innovants, économiquement viables, socialement équitables et écologiquement responsables.

Dans le cadre de l'appel à projets, **seul le FASEP « démonstrateur » est éligible**. Destiné à tous types d'entreprises et prioritairement aux PME, le FASEP devra permettre de financer un démonstrateur de technologie innovante dans un pays en développement. Il s'agit **d'offrir un effet « vitrine » à une technologie française déjà éprouvée** afin de **répondre aux besoins prioritaires de pays en développement** et de **positionner l'offre française sur le marché aval**.

A travers une triple approche économique, environnementale et sociale, le cahier des charges de l'appel à projets permet de valoriser des solutions innovantes issues de **secteurs d'activité variés, tels que les infrastructures, l'aménagement des territoires, l'eau, l'énergie et l'agriculture**. Par exemple seraient éligibles les projets de (i) de conception et construction d'infrastructures résistantes aux événements climatiques extrêmes, (ii) de prévision et de gestion des risques climatiques, (iii) de gestion durable des ressources en eau, des sols et de la biodiversité ou encore, (iv) de solutions innovantes permettant d'atteindre l'efficacité énergétique.

#### Périmètre de l'appel à projet

- Ingénierie : Conception et construction d'infrastructures résistantes aux événements climatiques extrêmes.
- Gestion des risques : Prévision et gestion des risques climatiques.
- Biodiversité : Gestion durable des ressources en eau, des sols et de la biodiversité,
- Energie : Solutions innovantes permettant d'atteindre l'efficacité énergétique.

#### Exemples de projets concernés

- Ingénierie : Développement d'un système de construction modulaire pour les zones sujettes aux catastrophes naturelles.
- Gestion des risques : Système intégré de surveillance et de gestion des ressources naturelles.



## Critères de sélection

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| Effet levier                     | <ul style="list-style-type: none"><li>• Réplicabilité du projet</li><li>• Projet abordable et adapté au contexte local</li><li>• Soutenabilité du modèle économique</li></ul>   |
| Appropriation locale             | <ul style="list-style-type: none"><li>• Intérêt du bénéficiaire local : portage institutionnel clair</li><li>• Capacité à s'approprier le démonstrateur</li><li>• Capacité des acteurs à maintenir un système durable dans les conditions économiques et de fiscalité locales</li><li>• Participation de partenaires locaux (publics ou privés)</li></ul> |
| Innovation                       | <ul style="list-style-type: none"><li>• Innovation technologique et sociale</li><li>• Maturité de la technologie</li><li>• Le FASEP ne peut financer de R&amp;D</li></ul>   |
| Durabilité de la solution        | <ul style="list-style-type: none"><li>• Soutenabilité du modèle économique</li><li>• Financement des coûts de maintenance / exploitation</li><li>• Faible coût d'exploitation</li></ul>   |
| Soutien à l'export               | <ul style="list-style-type: none"><li>• 85 % de part française</li><li>• Projet porté par une PME ou associant des PME</li><li>• Retombées pour les entreprises françaises</li><li>• Club de suivi étoffé</li></ul>   |
| Impact environnemental et social | <ul style="list-style-type: none"><li>• Recherche de neutralité carbone du dispositif</li><li>• Prise en compte de l'économie informelle</li><li>• Impact positif pour l'environnement et la biodiversité</li><li>• Objectif de réduction de la pauvreté</li></ul>  |

## Calendrier

Juin 2024 : Lancement de l'appel à projets

Début Octobre : Pré-sélection par le bureau FININTER2 et les membres du comité, et examen des dossiers

Début novembre 2024 : Journée(s) des pitches à Bercy

Début Décembre 2024 : Annonce des résultats